**LPL 29 cor Exposition ostensions panneau 3 17 320 car**

**EXPOSITION FINANCÉE PAR LA VILLE DE LIMOGES**

**ET PRÉSENTÉE DANS LE HALL DE LA MAIRIE DE LIMOGES**

**À L’OCCASION DES 73ème OSTENSIONS LIMOUSINES (1er SEMESTRE 2023)**

**PANNEAU N°3 (1re partie)**

**Saints et villes ostensionnaires**

**Le texte de l’expo, §1 : « *Les saints limousins***

***Les saints, personnages honorés par la population limousine, sont pour l’essentiel ceux des villes et des villages de la région, mais on trouve également des saints dont les reliques venues d’ailleurs sont parvenues dans les paroisses limousines (Côme, Damien, Lucius, Émérite…)* ».**

**Notre commentaire**

Pour ceux qui ne voient dans les ostensions qu’une cavalcade, un carnaval, un défilé festif et coloré, les organisateurs vous disent ici : non, les ostensions c’est pour honorer des saints ! Mettez-vous ça dans le crâne (ce dernier sera peut-être un jour, à son tour, lui-aussi, exhibé pour être vénéré) !

**Le texte de l’expo, §2 : « *Les évangélisateurs (saint Martial au IIIe siècle et ses deux compagnons, Alpinien et Austriclinien, et saint Just au IVe siècle* ».**

**Le texte de l’expo, §3 : « *Les évêques ayant introduit le christianisme en Limousin (saint Aurélien, 2ème évêque de Limoges, saint Loup, saint Maximin, saint Ferréol, …*».**

**Notre commentaire**

Un évangélisateur est celui qui prêche l'Évangile à des populations non chrétiennes pour les convertir au christianisme. En quoi, au XXIe siècle, y a-t-il lieu d’honorer de telles personnes ?

**Le texte de l’expo, §4 : « *Les saints martyrs (saint Étienne, sainte Valérie, saint Côme, saint Damien, saint Émérite, saint Lucius, saint Julien de Brioude, saint Blaise* ».**

**Notre commentaire**

Un martyr, s’agissant de la religion, est une personne qui a souffert et est mort pour sa foi religieuse ; un chrétien mis à mort ou torturé en témoignage de sa foi.

Les libres penseurs seront toujours du côté des opprimés, quelle qu’en soit la raison. En défendant la liberté de conscience, ils ont obtenu, outre la liberté de croire ou de ne pas croire, mais également la liberté, pour ceux se reconnaissant dans une religion, de pouvoir dans la sphère privée s’y référer, en pratiquer les rites, sans être inquiété pour cela.

C’est en ce sens que nous condamnons tous les crimes antisémites, le harcèlement dont font l’objet les musulmans et les persécutions de chrétiens ou autres croyants.

Souvent, lorsque nous échangeons avec nos concitoyens, sur notre regard critique à propos des religions, ou par exemple sur les ostensions, on nous demande si les libres penseurs souhaitent l’interdiction des religions ou celle des ostensions. **Nous répondons toujours : non ! Pour la raison que nous sommes pour la liberté de conscience.**

Et, dans le même temps, il s’avère que les libres penseurs sont aussi pour la liberté d’expression. **Pouvoir critiquer quoi que ce soit, donc également les religions ou les ostensions, est une liberté fondamentale.** Ces libertés (conscience et expression) sont complémentaires. **D’ailleurs, si on ne pouvait critiquer une religion ou un fait religieux, aurions-nous vraiment la liberté de conscience ?** Ceux qui n’admettent pas, par exemple, des caricatures de personnages objets de leur culte, en ne permettant pas cette part de la liberté d’expression : ils amoindrissent la liberté de conscience, parce q’ilse n’admettent pas que d’autres puissent ne pas croire ou croire en autre chose, ou seulement être désireux d’exprimer un désaccord ou une critique.

**Ces gens-là amoindrissent ainsi leur propre liberté de croire en leur(s) dieu(x). Quel intérêt ?**

Sans compter que pour faire valoir leur point de vue, certains d’entre eux sont capables d’assassinats. Aucun caricaturiste n’a jamais tué personne. Les morts et blessés de *Charlie Hebdo*, par exemple, Samuel Paty et plus récemment Dominique Bernard, sont, en fait, des victimes de l’intolérance, du fondamentalisme, de l’obscurantisme, et non des libertés, qu’il s’agisse de la liberté de conscience ou de la liberté d’expression. Rien, dès lors, ne doit brider ces libertés !

Doit-on pour autant faire de ces victimes des martyrs ? Cela ne revient-il pas à s’inscrire dans la vénération, plutôt que dans une démarche de mémoire pour faire en sorte que cela ne se reproduise plus ? Ce n’est pas glorieux de mourir pour ses idées, c’est seulement triste. Et donc, le geste du tueur, qu’il s’agisse d’un ou plusieurs assassins ou d’un État, reste toujours inacceptable. Faire de quelqu’un un martyr revient à prêter une certaine considération à ceux qui l’ont tué. C’est donc nuisible pour les libertés.

**Le texte de l’expo, §5 : « *Les fondateurs de monastères (Gaucher et Faucher, Yrieix, Psalmet, Éloi, Étienne de Muret, Théau…* ».**

**Notre commentaire**

Un monastère est un lieu, un ensemble de bâtiments, occupé par des moines ou des moniales, c’est-à-dire des hommes et des femmes liés par des vœux de religion et menant, en solitaire ou en communauté, une vie essentiellement spirituelle et contemplative.

Vouloir honorer des fondateurs de monastères, c’est refuser de voir à quel point les moniales et les moines ont une vie d’austérité. Tant d’entre eux ont souffert d’isolement, de mauvais traitements et d’interdits de toutes sortes. Pas de vie sexuelle (en dehors des abus et agressions), contraintes permanentes liées aux prières, aux rites. Sacrifices sur tout ce qui fait la vie (nourriture, sommeil, vie sociale, confort, …). Pendant ce temps, les supérieurs hiérarchiques du clergé vivent dans les ors, le luxe et souvent la luxure, qui, bien cachée, n’est sans doute plus un péché. On a beau nous faire croire que l’engagement des moniales et des moines est un acte volontaire, les évangélisateurs et autres fondateurs de monastères ont des stratégies et des objectifs à tenir. Il faut passer à la moulinette de la religion toutes les populations, quel qu’en soit le prix.

Donc, non merci, les libres penseurs n’ont pas envie d’honorer ces gens-là !

**S’agissant de Gaucher et Faucher**

Gaucher de Mauvoisin naquit, nous dit-on, à Juziers (78) près de Meulan dans le Vexin français, en 1060. Aureil fut fondé entre 1081 et 1085 par Gaucher. Guidé par une vie ecclésiastique, Gaucher découvrit le Limousin à l’âge de 18 ans, où il fut accueilli par Humbert, chanoine de la cathédrale de Limoges. Très mortifié, Gaucher était un prédicateur populaire renommé. Saint Gaucher est invoqué pour obtenir d'être préservé des accidents imprévisibles et funestes. **Et alors, est-ce que ça marche ?**

Quant à Faucher, peu d’informations sur lui. Laissons place ici à l’imagination, après tout, les histoires qui entourent les saints ne sont-elles pas toutes fantasmatiques ?

**S’agissant d’Yrieix**

Il serait né à Limoges, de parents nobles, au VIe siècle (511-591). Yrieix (Aredius), ordonné par saint Nizier, évêque de Trêves, Yrieix aurait fondé sur son domaine d’Attane, en Limousin, un monastère dont les filiales furent Vigeois et Excideuil en Périgord. Bâtisseur d’églises, Yrieix aurait surtout été un fervent pèlerin qui visitait les sanctuaires renommés et les personnages religieux de son voisinage, telle sainte Radegonde de Poitiers.

**Vous lui transmettrez nos salutations !**

Saint Nizier, qui, nous dit-on, « *avait remarqué sur sa figure quelque chose de divin* », lui fit quitter cette vie laïque, et l'admit dans les rangs de ses clercs. On raconte encore : « *Ce fut dans ces temps que Dieu aurait montré la sainteté d'Arède par un signe miraculeux rapporté par saint Grégoire de Tours. Un jour, pendant que les clercs chantaient les psaumes à l'église, on vit descendre une colombe éclatante de blancheur, qui, après avoir voltigé autour d'Arède, se posa sur sa tête, comme pour indiquer qu'il était déjà tout rempli du Saint-Esprit. Comme il se trouvait déjà dans l'embarras et qu'il voulait l'éloigner, elle voltigea encore un peu, et de nouveau se posa sur sa tête et sur son scapulaire ; elle l'accompagna même comme en se jouant autour de lui jusqu'à la maison de l'évêque* ».

**Voilà, tout est dit, qui vous fait des saints gros comme des histoires à dormir debout.**

**S’agissant de saint Psalmet**

C’est le nom d'un ermite connu pour avoir fondé la ville d'Eymoutiers (87).

« *Cependant* », indique sur son site le Centre de la culture du Limousin médiéval, « *les sources historiques attachées au personnage sont peu abondantes. Nous avons retrouvé des hagiographies datant du XIXe siècle relatant l'épopée du saint* »*.* « *On ne connaît pas bien son origine : écossais ou irlandais selon les sources, il vécut entre le VIe et le VIIe siècle de notre ère* ».

**Là encore, une hagiographie écrite douze à treize siècles après la mort de l’intéressé... Crédibilité quand tu nous tiens…**

**S’agissant d’Éloi** (588 ? - 660)

Monétaire, a été conseiller influent de deux rois, puis évêque. Issu d'une famille gallo-romaine d'Aquitaine, de niveau moyen, mais chrétienne depuis longtemps (c’est un minimum pour devenir saint - NDLR). Il commença par apprendre le métier d'orfèvre à Limoges, puis se rendit à la cour du roi Clotaire II (613-629) où il se plaça sous l'autorité du maître de la monnaie.

On dit que « *par son habileté et son honnêteté (histoire des deux fauteuils «* *d'or » fabriqués avec l'or d'un seul), il gagna la confiance du roi. Il devint un personnage politique important en raison de l'amitié que lui portaient les rois Clotaire II et surtout Dagobert (629-639)* ». Il fonda le monastère de Solignac (87).

On raconte que « *Éloi consacrait les grandes richesses, que lui valaient ses travaux et la confiance des rois, à des œuvres de charité. Il rachetait en particulier des foules de prisonniers, parfois jusqu'à 100 d'un coup, les guettant des bateaux d'où ils descendaient. Il les affranchissait et ensuite : ou bien les renvoyait dans leur pays, ou bien les gardait avec lui, ou bien en faisait des moines* ».

C’est fou comme à cette époque les rois et leurs riches serviteurs étaient à ce point épris de compassion et de générosité envers les démunis. Mais d’où venaient donc leurs richesses ?

**Quand on entend les récits de l’histoire fantasmée par les religieux, on voit comment ils ont toujours usé de leur pouvoir pour endormir les foules et gagner leurs faveurs.**

**S’agissant d’Étienne de Muret**

Son choix d’une vie d’ermite attira, raconte-t-on, de nombreux disciples, lesquels, après sa mort en 1124, s'organisèrent en ordre parfaitement original, dont le siège fut Grandmont (Limousin).

**C’est formidable une vie d’ermite… Entouré de plein de gens !**

**S’agissant de Théau**

On raconte «*Captif saxon racheté par saint Éloi, le jeune Théau fut initié par lui à l’orfèvrerie et par saint Remacle à la vertu. Éloi devenu évêque de Noyon en fit un prêtre pour l’évangélisation des Saxons installés en Flandre. Il finit ses jours à Solignac dans un ermitage où, d’après les on-dit de confessionnaux, il recevait et conseillait même des évêques. Il mourut vers 702. Ses reliques furent détruites au temps des guerres de religions*».

**Mince, on ne pourra pas les exhiber devant les foules en liesse, lors des ostensions.**

**Le texte de l’expo, §6 : « *Les ermites évangélisateurs (Léonard, Victurnien, Amand, Junien, Psalmet, …*»**

**Notre commentaire**

On pourrait relever une contradiction entre le mot «ermite» qui veut dire solitaire, retiré pour mieux s’adonner à la contemplation et le mot «évangélisateur» qui invite à s’adresser aux autres pour les convertir. Laissons le soin aux catholiques de répondre à cela.

**Lorsqu’on veut honorer quelqu’un, la moindre des choses serait de savoir de qui il s’agit.**

**S’agissant de Léonard**

Léonard de Noblat aurait été un franc noble ayant vécu à la cour de Clovis. Il demeure un personnage légendaire. Sa vie n'est connue que par la tradition orale, relatée par une biographie très tardive (il aurait vécu vers les années 490 ap. JC). L’hagiographie date, elle, du XIe siècle, soit 6ix siècles plus tard...

**Ça commence mal, on ne sait même pas s’il a même existé.**

S’agissant des ossements qui lui sont attribués, des analyses scientifiques ont permis de découvrir qu’un os des reliques n’appartient pas au reste du squelette. L’hagiographie citée indique qu’il serait mort à l’âge de 63 ans. Or, les observations réalisées sur le squelette témoignent plutôt d’une mort avant l’âge de 40 ans (*Le Populaire* du 6 avril 2023).

**S’agissant de Victurnien**

Il s’agirait d’un ermite qui, selon la légende, aurait vécu dans la forêt qui couvrait les bords de la Vienne, au Ve siècle.

**Là encore, rien n’est moins sûr. Aucun écrit à son sujet… Bla bla bla…**

**S’agissant d’Amand**

Un certain Amand aurait habité, seul, un ermitage qu’il aurait fondé. Mais, nous assure-t-on, il serait mort un 25 juin 500.

**C’est à lui que revient le pompon du pompon. Nous ne résistons pas à vous livrer ce qu’on dit de ses pouvoirs.**

« *Amand, qui avait de nobles parents, entra dans un monastère. Un jour qu'il s'y promenait, il trouva un énorme serpent ; par la vertu du signe de la croix et par sa prière, il le força à rentrer dans son antre avec ordre de n'en plus sortir jamais. Il vint au tombeau de saint Martin où il resta quinze ans, couvert d’un cilice et ne se soutenant qu'avec de l’eau et du pain d'orge. Ensuite, il alla à Rome où il voulut passer la nuit en prières dans l’église de saint Pierre, mais le gardien de l’église le mit à la porte avec irrévérence.*

*Par l’ordre de saint Pierre qui lui apparut devant la porte de l’église où il dormait, il alla dans les Gaules pour réprimander Dagobert de ses crimes. Mais le roi irrité le chassa de son royaume. Enfin, comme le prince n'avait point de fils, et qu'après s'être adressé à Dieu, il en eut obtenu un, il se demanda par qui il ferait baptiser son enfant et il lui vint à l’esprit de lui faire donner le baptême par Amand. On chercha donc le saint et on l’amena au roi qui se jeta à ses pieds, le pria de lui pardonner et de baptiser le fils que le Seigneur lui avait accordé. D'abord Amand consentit une première fois, mais redoutant les embarras des affaires du siècle, il refusa après une seconde demande et partit. Vaincu enfin par les sollicitations, il céda au vœu du roi. Pendant le baptême, comme personne ne répondait, l’enfant dit : Amen.*

*Après quoi, le roi fit élever Amand sur le siège de Maastricht. Quand il vit que la plupart des habitants méprisaient ses prédications, il alla en Gascogne, où un bouffon, qui se moquait de ses paroles, fut saisi par le démon : il se déchirait lui-même avec ses dents. Après avoir confessé qu'il avait fait injure à l’homme de Dieu, il mourut de suite misérablement.*

*Un jour que saint Amand se lavait les mains, un évêque fit conserver l’eau dont il s'était servi, et elle procura la guérison d'un aveugle, quelque temps après.*

*Comme il voulait, avec l’agrément du roi, bâtir un monastère, l’évêque de la ville voisine, qui voyait cela de mauvais œil, envoya ses gens pour le tuer ou pour le chasser. Arrivés auprès du saint, ils employèrent la ruse en lui disant de venir avec eux et qu'ils lui montreraient un endroit convenable pour bâtir un monastère. Amand, qui connaissait d'avance leur malice, alla avec eux jusqu'au sommet de la montagne où ils voulaient le tuer, tant il aspirait au martyre !*

*Mais voici qu'une pluie tellement abondante, et une si grande tempête, enveloppèrent la montagne, qu'ils ne pouvaient se voir les uns les autres. Comme ils se croyaient près de mourir, ils se prosternèrent en demandant pardon au saint, en le priant de les laisser aller en vie. Alors, il adressa une prière fervente et obtint une très grande sérénité. Ils revinrent donc chez eux, et saint Amand échappa ainsi à la mort. Il opéra encore beaucoup d'autres miracles et mourut en paix, il vécut vers l’an du Seigneur 653, au temps d'Héraclius* ».

https://fr-fr.facebook.com/claudesmith2016/posts/les-miracles-de-saint-amand-amand-qui-avait-de-nobles-parents-entra-dans-un-mona/3148159981950505/

**S’agissant de Junien**

Amand l’aurait reçu. Junien serait prétendument un jeune noble, attiré par la réputation de ce sage dont on nous dit qu’il mène une vie austère et mortifiée. Tiens donc, il n’y aurait donc pas que les libres penseurs pour qualifier ainsi la vie d’un ermite… Amand décédé, Junien aurait continué de vivre en solitaire sur les bords de la Vienne. Peu à peu, il aurait attiré vers lui la foule qui lui attribue des miracles. Il en aurait accompli quatre importants : il débarrassa la région d’un dragon qui dévorait bêtes et humains, en le chassant à l’aide d’une croix ; il délivra les Poitevins du feu intérieur qui les brûlait grâce à de l’eau d’une source et jeta le démon dans un gouffre, en faisant le signe de croix ; enfin, il chassa le démon du neveu de l’évêque de Limoges, Rorice 1er. Saint Junien est invoqué aussi pour la guérison des aveugles et des paralytiques.

**On voit ainsi, que les ostensions consistent à honorer des personnages dont, souvent, on ne sait même pas s’ils ont existé ou non, auxquels sont attribuées des histoires toutes plus fantaisistes les unes que les autres, et sur la foi d’ossements dont on ne connaît évidemment pas l’origine. Et c’est sur un dossier construit de telles inepties, pour justifier des processions et rites catholiques, que le Ministère de la culture français et l’Unesco à sa suite, vont octroyer un statut de patrimoine culturel immatériel aux ostensions.**

**Au moins une chose de vraie : pour être immatériel, ce « patrimoine » est plus qu’immatériel.**

Fin de la 1re partie de cet article, la 2e partie et fin paraîtra dans *La Pensée Libre* n°30 d’octobre 2024.

***Loïc Le DIUZET***